



Ville de Lac-Sergent

1525, chemin du Club-Nautique
Lac-Sergent (Québec) G0A 2J0
Courriel : lac-sergent@deryste.com
Site internet : www.villelacsergent.com

Tél. : 418 875-4854 Téléc. : 418 875-3805

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Le Conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 16 juillet 2018, le projet de règlement suivant visant à bonifier les modalités applicables aux quais et de créer une zone de conservation à l'endroit du lac.

#364-18 Projet de règlement modifiant le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanismes numéro 311-14 et le règlement de zonage 314-14 afin de bonifier les modalités applicables aux quais et de créer une zone de conservation à l'endroit du lac Sergent.

En conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, et afin de permettre aux citoyens désireux d'obtenir des explications concernant ce projet de règlement, **deux séances de consultation sont prévues soit le samedi 4 août 2018 pour les résidents des districts 1 et 2 (du chemin des Pins jusqu'au chemin de la Chapelle) et le samedi 11 août 2018 pour ceux des districts 3 et 4 (du 1700 Tour du Lac Nord jusqu'au 2446. Tour du Lac Sud).**

Dans les 2 cas, **les rencontres auront lieu au Club nautique à compter de 9 h 30.**

Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur ce sujet.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à des règlements susceptibles d'approbation référendaire.

Fait à Lac-Sergent, ce 23^e jour du mois de juillet 2018.

Josée Brouillette
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière